

2020-04-06

Lundi, le 6 avril 2020

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, six avril deux mille vingt (06-04-2020) à quatorze heures à huis clos en respectant les consignes du gouvernement relativement à la distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.

La rencontre a lieu dans la salle située au 2^e étage au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain (absent)
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance à huis clos ;

202004-052

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Dupont

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en respectant la distanciation sociale recommandée par le gouvernement.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Chlorure de calcium – abat poussière ;
- 10° Rapport de revenus et dépenses ;
- 11° Renouvellement de mandat d'entreprise auprès de la SAAQ ;
- 12° Offres d'emploi (pelouse, embellissement, accueil) et embauche pour deux (2) monitrices pour Camp de jour ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Renouvellement d'adhésion à Conseil Sport Loisir de l'Estrie ;
- 16° COVID-19 et comptes de taxes municipales ;
- 17° Congrès de l'ADMQ ;
- 18° Demande d'appui de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des Saults ;
- 19° Reddition de comptes 2019 – Programme d'entretien du réseau routier local ;
- 20° Reddition de comptes – Programme TECQ 2014 – 2018 ;
- 21° Voirie ;
- 22° Varia ;
 - 22.1° Projet Jardin pédagogique 2019 et 2020 ;
 - 22.2° Génératrices ;
 - 22.3° Fonds niveleuse ;
 - 22.4° Comité de développement – COVID-19 ;
 - 22.5° Demande faite auprès de Francis Picard pour parade ;

202004-053

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 22.4 soit traité après le point 4 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

202004-054

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

COMITE DE DÉVELOPPEMENT – COVID-19

David Savoie informe les membres du conseil de l'ajout du Groupe d'échange et partage pendant la COVID-19 accessible via Facebook.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

202004-055

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

202000155 = Petite caisse : poste (timbres, publipostages)	300.00 \$
202000156 = La Meunerie : 1 ^{er} versement aide financière 2020	1 350.00 \$
202000157 = Régie intermunicipale d'incendie : 1 ^{er} versement de la quote-part 2020	17 038.67 \$
202000158 = Hydro-Québec : éclairage de rues	92.62 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE MARS : 116 907.90 \$
TOTAL DES REVENUS DE MARS : 256 804.89 \$

202090064 à 67 = Maryse Ducharme : salaire	3 112.44 \$
202090068 à 71 = Dany Guillemette : salaire	2 557.64 \$
202090072 à 75 = André Larrivée : salaire	2 253.12 \$
202090076 = Maxime Allard : rémun. des élus pour avril 2020	279.06 \$
202090077 = Claude Blain : rémun. des élus pour avril 2020	279.06 \$
202090078 = Claude Dupont : rémun. des élus pour avril 2020	279.06 \$
202090079 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour avril 2020	279.06 \$
202090080 = Francis Picard : rémun. des élus pour avril 2020	279.06 \$
202090081 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour avril 2020	837.89 \$
202090082 = Richard Viau : rémun. des élus pour avril 2020	279.06 \$
202000165 à 168 = Michel Larrivée : conciergerie bibliothèque, maison des jeunes, chalet des loisirs, centre communautaire, location de mars, 2 ^e partie du déneigement	1 530.00 \$
202000169 = Mégaburo : étiquettes pour Dymo	36.77 \$
202000170 = Hydro-Québec : station de pompage	13.11 \$
202000171 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
202000172 = Vivaco : essence, eau, peinture antirouille,	625.81 \$
202000173 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de l'employeur	4 084.60 \$
202000174 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part avril 2020	2 594.42 \$
202000175 = Pelletier et Picard : travaux pour lumière de rues	231.08 \$
202000176 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 580.45 \$
202000177 = Pierre Therrien : frais de déplacement	25.00 \$
202000178 = Éditions juridiques FD : renouvellement services mise à jour	108.15 \$
202000179 = CNESST : avis de cotisation	464.62 \$
202000180 = Leroux et Frères : ouvrage problème électrique, wipper	83.93 \$
202000181 = Fortin Sécurité Médic : gants nitrils, transport mois de mars 2020	79.33 \$ 546.13 \$
202000182 = Chambre de Commerce des Sources : Tourisme des Sources - inscription Accueil	145.00 \$
202000183 = Vitrierie Asbestos : pellicule, changer pines dans serrure	306.12 \$

202000184 = Fonds de l'information sur le territoire : avis de mutation	20.00 \$
202000185 = Eurofins EnvironneX : analyses de laboratoire	474.56 \$
202000186 = Charest International : cummins pour camion inter	396.32 \$
202000187 = Desroches, Groupe Pétrolier : mazout, diesel	2 408.88 \$
202000188 = Sidevic : roue 8 pouces norme, lampe de travail, étui pour lampe, sable, kit de mèche	381.36 \$
202000189 = Pompex : régulateur de niveau ENM10-13M, main d'œuvre	1 509.80 \$
202000190 = annulé	
202000191 = Agritex : graisse hydraulique, filtre à air, huile, moteur	526.16 \$
202000192 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	1 040.00 \$
202000193 = Oygène Bois-Francs : coupeur Victor, buse à couper, boyau double	459.33 \$
202000194 = Rénovation Guy Chaperon : main d'œuvre	1 919.83 \$
202000195 = Technologies Cdware inc : frais de date mensuel, licence fleetsphere CDW portail 6 mois	179.02 \$
202000196 = Valoris : redevances et élimination	577.55 \$
202000197 = Service mobiles mécaniques A.B. : changer lumières, vérifier circuit différentiel, fuite antigel, pompe à eau, circulateur, etc.	2 349.74 \$
202000198 = Régie du bâtiment : frais annuels – élévateur	88.59 \$
202000199 = H20 - Opération et Maintenance : opération pour le	
202000200 = Portes Promax inc L remplacer chemin de clé, placer câble, chemin de clé	185.69 \$
202000201 = Palettes Grandmont inc. : réservoirs	86.23 \$
202000202 = Les Débroussailleurs GSL : déneigement du centre communautaire (avant et partie arrière), caserne et patinoire	2 489.21 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)	3 141.10 \$
Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<hr/>
	38 857.73 \$

202004-056

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

CHLORURE DE CALCIUM – ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission a été faite auprès de quatre (4) entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions ;

202004-057

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent la soumission des Entreprises Bourget au montant de 0.3349 \$ / litre soit : 24 045.82 \$ plus taxes pour une quantité évaluée à 71 800 litres de chlorure liquide (35%) livré et épandu.

Adoptée

RAPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES

Le rapport des revenus et dépenses et l'état comparatif préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme en date du 23 mars 2020 ont été déposés.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ENTREPRISE AUPRÈS DE LA SAAQ

202004-058

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à effectuer toutes les transactions à la SAAQ pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

OFFRES D'EMPLOI (PELOUSE, EMBELLISSEMENT, ACCUEIL)

202004-059

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à afficher les offres d'emploi pour le poste d'entretien des pelouses durant la période estivale 2020, pour le poste de préposé à l'accueil ainsi que le poste d'aide à l'entretien paysager.

Adoptée

EMBAUCHE DE DEUX MONITRICES POUR CAMP DE JOUR

202004-060

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche deux (2) monitrices, soit : Matis et Alix Marcoux-Denis au nom des Loisirs Saint-Adrien pour animer le Camp de jour durant la période estivale 2020.

Adoptée

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE (CSLE)

202004-061

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'adhésion auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de 70.00 \$.

Adoptée

MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 365

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété sur tout le territoire québécois depuis le 13 mars ;

202004-062

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien abroge l'article 2 du règlement numéro 365 – Taux d'intérêt sur les arrérages.

Adoptée

COVID-19 ET COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

202004-063

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien a pris la décision de ne pas charger d'intérêts sur les retards des paiements de taxes municipales du 15 mars au 15 juin 2020 vu la situation d'urgence sanitaire reliée au COVID-19.

Adoptée

CONGRÈS DE L'ADMQ

202004-064

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire soit autorisée à s'inscrire au congrès de l'ADMQ au coût de 912.91 \$ taxes incluses.

Les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas seront entièrement défrayés par la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

PROGRAMME D'EMPLOIS ÉTÉ CANADA : DEMANDE DE MODIFICATION DU TAUX DE POURCENTAGE OFFERT AUX MUNICIPALITÉS APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DES SAULTS

202004-065

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Richard Viau

Que la Municipalité de Saint-Adrien appuie la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults demandant une modification du taux de pourcentage offert aux municipalités relativement au Programme d'emplois d'été Canada afin de recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif, soit 100 % du salaire horaire minimum.

Adoptée

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU
ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2019**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 207 198 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

202004-066

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Maxime Allard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Saint-Adrien informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

**REDDITION DE COMPTES 2014-2018
PROGRAMME TECQ**

202004-067

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la firme Groupe RDL Victoriaville sencl à titre d'auditeur de la reddition de comptes finale relativement au Programme de transfert de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adoptée

VOIRIE

Rien de spécial à signaler en voirie.

PROJET JARDIN PÉDAGOGIQUE 2019 ET 2020

CONSIDÉRANT la lettre reçue le 3 avril 2020 faisant état des activités réalisées en 2019 ainsi qu'une demande de subvention au montant de 2 000 \$ pour le projet Jardin pédagogique 2020 ;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété le 13 mars 2020 ;

202004-068

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien se doit de reporter cette demande étant donné la situation actuelle.

Adoptée

GÉNÉRATRICES

Le conseiller Francis Picard fait un compte-rendu des prix reçus pour une génératrice au réseau d'égout (environ 10 000 \$ plus taxes) ainsi qu'au centre communautaire (environ 37 000 \$ plus taxes, plus installations).

Une demande sera déposée au Programme Fonds AgriEsprit de FAC pour acquérir une génératrice pour le centre communautaire.

FONDS NIVELEUSE 2019

202004-069

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent le transfert d'un montant de 15 000 \$ au fonds de réserve pour le remplacement de la niveleuse. Avec ce transfert, le fonds sera de 90 000 \$.

Adoptée

DEMANDE FAITE AUPRÈS DE FRANCIS PICARD POUR UNE PARADE

Les membres du conseil ont pris la décision de ne pas participer à cette parade mais tiens à souligner l'importance d'aviser la Sûreté du Québec avant d'organiser ce genre d'événement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202004-070

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

